



CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

MAIRIE - 48 Place de la Libération - Cours La Ville - 69470 COURS
Tél. : 04 74 89 71 80 - Fax : 04 74 89 89 03 - Courriel : commune@mairie-cours.fr

Compte rendu de la réunion du 29/03/2019

Présents :

Intervenants : Ginette MANARY (Adjointe chargée du CME – Cours La Ville), Yolande AIGLE (Maire délégué – Thel), Justine MERCIER (Secrétaire de Mairie).

Conseillers Municipaux Enfants :

- École Léonard de Vinci : Milan PERRAUD, Zakaria GUIA, Laura DEMURE, Astrid PILON
- École Marcel Pagnol : Clara LEPINE, Yannis CHERPIN
- École St Charles : Lila MERCIER, Clarisse VESCOVI, Alban DUBREUIL
- Ecole « La Farandole » : Janelle BIRCK,
- Ecole de Thel : Thomas LENOIR, Thomas GONNACHON

Excusés : Michel LACHIZE (Maire de COURS), Lydie LEROY (Adjointe – Pont-Trambouze), Jonathan PONTET (Conseiller Municipal, Intervenant au CME)

Absents :

1. Visite de la Caserne des Pompiers

Cette réunion du CME a un caractère un peu exceptionnel, puisque nous sommes allés visiter la Caserne des Pompiers de COURS. L'objectif de cette visite était de découvrir un service public primordial pour tous : le secours à personne.

Nous avons été accueillis par une équipe de pompiers. Ils nous ont fait visiter leur caserne : avec la salle de radio, le coin logistique et leurs vestiaires.

Ensuite, nous sommes allés en salle de réunion afin qu'ils nous présentent quelques points :



- Les pompiers dépendent du SDMIS du Rhône (Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours). Il s'agit d'un établissement public gérant les sapeurs-pompiers. Ils emploient 6 000 personnes (des pompiers professionnels, des pompiers volontaires et des agents administratifs) et comptabilisent en moyenne 100 000 interventions par an.

La caserne de COURS, commandée par le capitaine Jean-Paul PERRET, compte 2 pompiers professionnels (c'est-à-dire que leur travail consiste à être pompier à Lyon et qu'ils sont volontaires sur COURS pendant leur temps de repos), ainsi que 26 pompiers volontaires. Ils disposent de 8 véhicules, dont le VSAV (ambulance), le FPT (camion pour le feu), une EPSA (grande échelle), ... Les pompiers de COURS ont une moyenne d'interventions de 450 par an.

- Ils nous rappellent qu'en cas d'accident, nous devons contacter : le 18 (les Pompiers) ou le 15 (les médecins du SAMU) ou bien encore le 112 (N° d'urgence partout en Europe).
- Ils abordent également les points suivants :
 - o Quand leur BIP sonne, ils ont 10 min pour arriver à la caserne et partir en intervention. Ils peuvent être appelés pour une ambulance, un accident, un feu urbain ou de végétation, une inondation, ...
 - o Ils nous présentent l'Amicale des pompiers qui est une association leur permettant de s'acheter du matériel ou de l'habillement, entretenir la caserne. Pour gagner de l'argent, ils vendent des calendriers en fin d'année ou organisent le traditionnel bal des pompiers, le 14 Juillet. Il existe également une autre association « Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Vallée des Sapins ». A partir de 12 ans, les jeunes peuvent intégrer cette association qui les prépare aux différentes missions exercées par les pompiers.

2. Ateliers de découverte des différentes missions des pompiers :

Cette visite est suivie d'une partie pratique. Les enfants ont donc découvert les missions des pompiers au travers de 3 ateliers :

Le secours à personne



Découverte des différents camions



Simulation de la maîtrise d'un incendie



Cette visite très enrichissante de la caserne des pompiers s'est terminée par un goûter.

Merci aux Pompiers de COURS de nous avoir si bien accueillis.



RAPPEL : Sortie des CME de la COR, le Jeudi 18 Avril 2019